

Résolution #

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS**

*Séance ordinaire tenue le mercredi 11 mai 2022 à 19 h à la salle des enseignants*

**Sont présents :**

**Membres parents**

Mme Nathalie Poitras  
Mme Annie Cameroun-Turgeon  
Mme Karine Beauchemin  
M. Simon Descôteaux  
M. Yannick LaRue

**Membres école**

Mme Bianka Côté  
Mme Annie Boivin  
Mme Isabelle Kosko  
Mme Isabelle Delhaye

---

**Est absente :**

Mme Josée Trudel

**Sont invitées :**

Mmes Isabelle Jean, directrice  
Stéphanie Godin, directrice adjointe  
Stéphanie Lacasse, secrétaire

**1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue**

Madame la présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19 h 01.

**2) Vérification des présences et du quorum**

Le quorum étant respecté, la réunion peut débuter.

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour 11 mai 2022**

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de modifier l'ordre du jour de façon à devancer le point 8 « Frais chargés aux parents 2022-2023 » avant le point 9 « Budget 2022-2023 ».

Suivant cette modification, l'ordre du jour est proposé par M. Simon Descôteaux, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Boivin et adoptée à l'unanimité.

**4) Lecture et adoption du procès-verbal du 20 avril 2022**

Il est proposé par Mme Nathalie Poitras l'approbation du procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par Mme Isabelle Delhaye et adoptée à l'unanimité.

CE/11052022-01  
Adopté à  
l'unanimité

CE/1105022-02  
Adopté à  
l'unanimité

Résolution #

**5) Suivi au procès-verbal 20 avril 2022**

Mme Isabelle Jean informe que l'ordre du jour comprend les suivis à faire.

**6) Droit de parole au public**

Il n'y a pas de question du public.

**7) Frais chargés aux parents 2022-2023 (point devancé)**

Mme Isabelle Jean informe que les frais chargés pour l'année scolaire 2022-2023 sont relativement semblables à ceux de l'année en cours. Certains niveaux auront encore les accès Web, d'autres auront des cahiers d'apprentissage. Les frais de photocopie n'ont pas augmenté malgré l'inflation que nous vivons.

Il est proposé d'adopter les frais chargés aux parents par Mme Annie Boivin, laquelle proposition est appuyée par Mme Isabelle Delhaye et adoptée à l'unanimité.

**8) Budget 2022-2023**

Mme Isabelle Jean présente le budget pour l'année 2022-2023, lequel a été préparé avec l'analyste financière et elle détaille le document déposé.

Elle présente un budget en équilibre et informe que certaines dépenses s'ajouteront selon les besoins et les sommes allouées. Le budget non distribué pourrait être la bonification pour les heures d'accompagnement en soutien à l'élève pour la prochaine année scolaire.

Au Fonds 6, les nouveaux tarifs ne sont pas encore disponibles alors il est difficile de faire un budget ne sachant pas les nouveaux règlements. Toutefois, le tarif dîneur passera de 540 \$ à 567 \$, il s'agit d'une légère hausse du tarif. Pour ce qui est des nouveaux tarifs de base, les chiffres devraient être disponibles en juillet prochain et les parents seront informés.

Considérant la possibilité de quelques changements qui pourraient être apportés en raison des données manquantes, M. Yannick LaRue propose l'adoption du budget, laquelle proposition est appuyée par Mme Nathalie Poitras et adoptée à l'unanimité.

**9) Listes des fournitures scolaires**

Lors de la dernière séance, les listes de fournitures scolaires pour les classes régulières ont été déposées, il restait les listes des fournitures scolaires des classes 700 et 900 à être présentées.

CE/1105022-03  
Adopté à  
l'unanimité

CE/1105022-04  
Adopté à  
l'unanimité

**Résolution #**

Il est suggéré d'envoyer la documentation aux parents pour « Colle à moi » lors de l'envoi des listes de fournitures scolaires. De plus, il est suggéré, pour les prochaines années, d'uniformiser les listes scolaires en évitant de spécifier quels types d'étuis à crayons sont requis. De cette façon, le parent peut utiliser celui des années antérieures si le matériel est encore en bon état.

**CE/1105022-05**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Il est donc proposé d'adopter les listes de fournitures scolaires des classes 700 et 900 par Mme Isabelle Delhaye, laquelle proposition est appuyée par M. Simon Descôteaux et adoptée à l'unanimité.

**10) SDG : contrat SDG- règles et fonctionnement**

Mme Isabelle Jean présente le contrat du service de garde. Il est suggéré de corriger ledit contrat comme suit :

Section 11 du document : de corriger pour cinq (5) jours ouvrables.

À la page 8, une coquille d'orthographe s'est glissée dans le texte, *courriel prévue* devrait plutôt se lire *courriel prévu*.

Il est questionné à la page 13 en lien avec le sujet sur l'aide aux devoirs de modifier le libellé puisqu'il s'agit des enseignants qui offrent la récupération sur l'heure du dîner et non plus le service de garde pour l'aide aux devoirs.

À la page 12 une coquille de français s'est glissée, on retrouve un *à* de trop.

Il est suggéré de revoir le libellé de la phrase sur l'accès aux micro-ondes puisque les élèves n'ont pas accès aux micro-ondes, mais bien l'éducatrice pour chauffer les repas des élèves.

Pour ce qui est du tableau des couts, ce tableau s'apprête à changer lorsque nous aurons l'information relativement aux nouveaux tarifs en vigueur.

Pour ce qui est des règles de conduite particulières, il s'agit des mêmes règles pour le soutien au comportement positif tant au service de garde qu'à l'école. Ce qui diffère entre les deux est la possibilité d'un service suspendu au service de garde contrairement à l'école.

**CE/1105022-06**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Suivant ces modifications et sous réserve des nouveaux tarifs en vigueur, Mme Annie Boivin propose l'adoption du contrat de service, laquelle proposition est appuyée par M. Simon Descôteaux et adopté à l'unanimité.

**Résolution #**

**11) Calendrier scolaire**

Mme Isabelle Jean souligne qu'il y a eu modification au régime pédagogique et qu'elle a dû consulter à nouveau ses enseignants pour présenter le nouveau calendrier scolaire qui comportera trois étapes au lieu de deux.

Aucune modification n'a été apportée au calendrier scolaire suivant cette deuxième consultation.

**12) Suivi budgétaire**

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire par Fonds. Elle souligne qu'il y a très peu de différence avec celui présenté en avril dernier. Elle dit être en appel d'offres pour renouveler certains appareils électroniques.

**13) Suivi des dossiers avec la Ville de Terrebonne**

Mme Isabelle Jean informe que les supports à vélos sont installés. Ces supports prévoient une trentaine d'espaces pour les vélos de nos élèves. De plus, un banc près de la porte numéro 2 a été installé.

**14) SCP**

Le soutien au comportement positif suit son cours. Les élèves continuent de faire des efforts pour bien se comporter. Un groupe d'élèves à risque, sont intégrés dans un club étoile et viennent chaque jour faire le suivi de leurs comportements.

Les TES font des ateliers en fonction des besoins particuliers sur les habiletés sociales qui se déroulent bien.

**15) Projets universitaires**

Mme Isabelle Jean informe que certains projets universitaires devraient se terminer bientôt, il reste des dernières rencontres avec les chercheurs et coordonnateur pour construire un projet de travail pour les projets qui doivent se poursuivre pour la prochaine année scolaire.

Elle souligne que cette année, certains enseignants ont manifesté de l'intérêt pour le looping (l'enseignant poursuivrait la deuxième année du cycle avec ses élèves). L'intérêt est actuellement au 2<sup>e</sup> cycle et nous pensons s'allier avec les chercheurs pour créer un projet de recherche avec l'Université de Trois-Rivières sur les conditions gagnantes à mettre en place dans ce type de fonctionnement.

Résolution #

## 16) Sujets d'information

### Présidente

Mme la présidente informe que parmi les discussions avec les gens de la communauté, les parents souhaitent que le site internet de l'école soit mis à jour plus souvent.

Mme Stéphanie Godin souligne que l'ancien site de l'école n'avait pas été désactivé et que ça pouvait porter à confusion pour les parents. Elle a finalement réussi, avec le support technique, de supprimer l'ancien site internet.

### Représentant du comité de parents

M. Yannick LaRue informe les membres qu'il a rencontré, Monsieur Gauthier, président, lors du conseil d'établissement de l'école Armand-Corbeil. En raison des séances en virtuel, il n'a pas assisté à toutes les rencontres du comité de parents. En conséquence, il ne pouvait pas transmettre aux membres toute l'information souhaitée. L'an prochain les séances devraient se faire en présentiel, il prévoit donc faire un meilleur suivi pour les prochaines séances.

### Enseignants

Mme Annie Boivin est fière d'annoncer qu'avec le projet des tournesols, un montant de 341.05\$ a été amassé.

Mme Bianka Côté informe que les enfants participent au projet sur la persévérance scolaire en faisant un dessin et qu'il y aura un gagnant par classe pour ce concours.

### Personnel de soutien

Mme Josée Trudel étant absente, il n'y a aucun point à ce sujet.

### Professionnel

Mme Isabelle Delhaye informe que les professionnels sont à la révision des plans d'aide et des plans d'intervention et à la rédaction des bilans. L'équipe des professionnels sera disponible pour les examens ministériels.

### Service de garde

Mme Isabelle Kosko informe qu'à la porte 9, il y a une nouvelle affiche qui annonce le service de garde.

**Résolution #**

Elle souligne qu'elle a reçu de beaux commentaires suivant les activités pour la semaine des services de garde. Les élèves ont adoré le bal en blanc, la course en couleur, les décorations et toutes les activités qu'ils ont vécus tout au long de la semaine.

Elle rappelle les inscriptions pour le cours de gardien averti en collaboration avec la croix rouge. Les parents doivent procéder à l'inscription directement sur le site de la croix rouge et les cours auront lieu en visioconférence en juin prochain.

**Direction**

Mme Isabelle Jean informe qu'elle fera le bilan sur le projet éducatif en collaboration avec l'équipe école. Il est difficile de présenter le nouveau projet éducatif pour la prochaine séance en juin, mais elle prévoit être capable de le présenter lors des premières séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Elle rassure les membres en soulignant qu'il n'est pas question de réinventer le projet éducatif, mais de mettre certains objectifs à jour et de consulter le personnel enseignant et le service de garde.

Mme Stéphanie Godin informe que tous les élèves de l'école commenceront la discipline de l'athlétisme et que quarante-cinq élèves seront ciblés pour vivre une compétition d'athlétisme avec d'autres écoles de notre centre de services scolaire le 16 juin prochain. Pour cette activité, l'école fera appel aux parents pour le transport des élèves et aucun cout ne sera défrayé par les parents pour vivre cette activité. La seule dépense associée à cette activité est la libération de nos enseignants et cette dépense doit être approuvée par le conseil d'établissement.

Mme Yannick Larue propose l'approbation des couts reliés à la libération des enseignants en éducation physique pour la journée du 16 juin, laquelle proposition est appuyée par Mme Bianka Côté et appuyée à l'unanimité.

Mme Isabelle Jean informe les membres que la direction ainsi que les TES de l'école prévoient réévaluer le plan de lutte contre l'intimidation, lequel projet sera présenté à la prochaine séance du conseil d'établissement qui par la suite sera vu par le comité sein et sécuritaire pour être finalement approuvé au conseil d'établissement du mois d'octobre.

Mme Stéphanie Godin mentionne que les élèves du conseil d'élèves ne manquent pas d'idées pour des projets intéressants.

Il y a une douzaine d'élèves d'impliquer pour l'embellissement des portes d'entrée par l'achat de jardinières et fleurs.

Il y a aussi un sous-comité qui s'occupe d'accrocher les mosaïques des premières années de l'école.

**CE/1105022-07**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

**Résolution #**

Il y a un comité jardinage en collaboration avec la Maison de l'Étincelle. Mme Marie-Chantal Thouin est impliquée avec les élèves de ce sous-comité. Le comité prévoit des jardins surélevés dont les gens du centre s'occuperaient pendant les vacances d'été.

Mme Stéphanie Godin informe que le projet du terrain de soccer ne pourra pas se faire à cause des travaux de construction. Les élèves sont déçus de cette décision, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé avec le conseiller municipal, mais ce projet comporte trop de risques.

Néanmoins, les élèves auront la chance de vivre un vrai conseil municipal au conseil de la ville même. Sur place, ils seront consultés sur le sujet d'établir un terrain de soccer dans le secteur pas très loin de l'école.

**17) Varia**

N'ayant aucun point d'ajouter à varia, M. Simon Descôteaux tient quand même à remercier les membres en mentionnant qu'en raison d'un déménagement il ne sera pas présent à la dernière séance du conseil d'établissement et ne pouvait pas finir cette rencontre sans remercier les membres suivant son départ.

**18) Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 15 juin 2022 à 19 h.

**19) Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Nathalie Poitras propose la clôture de la séance à 20h57, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Annie Cameroun-Turgeon  
Présidente

---

Stéphanie Lacasse,  
Secrétaire